

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique « Projet d'achèvement de la Voie de la Soule » / Mon avis sur l'impact environnemental

**De :** joana etchart [REDACTED]

**Date :** 18/09/2023 14:28

**Pour :** "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à vous faire part de mon opposition au « projet d'achèvement de la Voie de la Soule » soumis à enquête publique.

Je soulignerai ici plus particulièrement l'impact désastreux sur l'environnement :

- Selon l'étude réalisée à la demande du Conseil départemental en 2020, le tracé envisagé impacterait des zones humides et plusieurs affluents du gave du Saison dont les milieux sont classés « Natura 2000 ».
- De plus, le tronçon de l'ancienne voie ferrée concerné par le projet, abrite divers milieux écologiques et plusieurs espèces floristiques et faunistiques protégées (dont une importante colonie de chiroptères), d'importance communautaire ou d'intérêt national.
- La nappe phréatique se situe à très faible profondeur, avec pour conséquence un effet « barrage » du futur axe routier sur les écoulements souterrains. Un effet déjà perçu par les riverains de l'actuelle RD 11 (cf. avis recueillis lors de la pseudo-consultation du Département en 2021), qui ont subi à plusieurs reprises des phénomènes de « crues de nappe » et d'inondation par défaut d'évacuation des eaux pluviales ou de ruissellement en lien avec les infrastructures insuffisantes de la RD 11 (fossés et exutoires sous-dimensionnés).

Ainsi, au lieu d'apporter des solutions aux phénomènes de remontée de nappe et d'inondation des propriétés riveraines actuelles, qui vont s'exacerber avec le changement climatique, le projet du Conseil Départemental les accentuerait inévitablement.

Vous souhaitant bonne réception de mon avis,

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Joana Etchart  
[REDACTED]